



Normes pour les tournois comptant au classement de l'Ordre national de mérite

Recommandations pour les championnats provinciaux et circuits nationaux juniors (NJT) :

Après analyse approfondie des normes par le Comité de révision de l'Ordre national de mérite durant la saison 2016, Golf Canada propose les procédures et politiques suivantes que doivent respecter les championnats de golf provinciaux et circuits nationaux juniors pour être considérés dans l'attribution des exemptions aux tournois de Golf Canada et de points au classement de l'Ordre national de mérite de Golf Canada.

Définitions

JCP = Cheminement sportif junior

PA = Associations provinciales de golf

NJT = Circuit national junior

GC = Golf Canada

MJT = Maple Leaf Junior Tour

CJGA = Canadian Junior Golf Association / Association canadienne de golf junior

Ci-dessous est énoncée la liste des mesures que les tournois doivent mettre en œuvre pour avoir droit à des points au classement de l'Ordre national de mérite de Golf Canada ainsi qu'à l'attribution d'exemptions aux championnats amateurs et juniors de Golf Canada. Le Comité des compétitions amateurs de Golf Canada étudie annuellement toutes les exemptions des championnats et détermine celles-ci en fonction du niveau de difficulté de chaque tournoi.

Normes pour les tournois comptant au classement de l'Ordre national de mérite

1. En vertu de l'entente et pour clarifier le cheminement sportif, les golfeurs amateurs et juniors doivent répondre aux exigences suivantes pour avoir droit à des points au classement de l'Ordre national de mérite de Golf Canada.
 - a. Membre en règle de son association provinciale de golf et de Golf Canada.
 - b. Citoyen canadien (détenteur d'un passeport canadien) ou résidant permanent vivant au Canada.
2. Tous les championnats provinciaux et tournois de circuit national junior (NJT) doivent respecter les **normes d'admissibilité en fonction de l'âge et de catégories d'âge** de Golf Canada.

Catégories d'âge

Amateur – 19+

Junior – 18 ans et moins (S19)

Juvenile – 16 ans et moins (S17)

Admissibilité en fonction de l'âge

S/O

Âge en date du 1^{er} août de l'année en cours

Âge en date du 1^{er} août de l'année en cours

3. Aménagement du parcours

Tous les championnats provinciaux et tournois de NJT doivent suivre d'aussi près que possible, selon le parcours de chaque tournoi (18 trous), les recommandations de distances du DLTJ pour chaque catégorie d'âge :



Amateur (S'entraîner à compétitionner)	Hommes – 6700-7200 verges	Femmes – 5900-6400 verges
Junior (Apprendre à compétitionner)	Garçons – 6500-7000 verges	Filles – 5600-6000 verges
Juvenile (Initiation à la compétition)	Garçons – 5600-6600 verges	Filles – 5200-6000 verges

*La distance officielle jouée ainsi que l'évaluation du parcours et l'évaluation Slope doivent être affichées sur la page du tournoi et sur le formulaire de soumission des résultats.

4. Conditions de jeu recommandées

Une politique de temps de jeu doit s'appliquer à TOUTES les rondes de TOUS les championnats provinciaux et tournois de NJT. Une copie de la politique de temps de jeu doit accompagner le protocole d'entente avec Golf Canada / l'Association provinciale de golf / le NJT.

Les tournois amateurs, juniors et juvéniles doivent compter un minimum de 18 trous pour permettre l'attribution de points au classement de l'Ordre national de mérite.

* Les rondes stipulées de moins de 18 trous ne sont pas admissibles à l'attribution de points au classement de l'Ordre national de mérite dans les catégories junior et juvénile. *

5. Tournois (amateurs et juniors) reconnus par l'Ordre national de mérite de Golf Canada

Pour être reconnus par l'Ordre national de mérite de Golf Canada, TOUS les championnats provinciaux et tournois de NJT doivent se disputer en parties par coups individuels ou par trous, ce qui doit être précisé dans le processus de soumission.

Aucun tournoi par équipes en formule de jeu par équipe (c.-à-d. meilleure balle, coups alternés, etc.) ne sera reconnu comme tournoi donnant droit à des points

6. Officiels des règles

TOUS les championnats provinciaux et tournois de NJT doivent se tenir en présence d'au moins un Officiel des règles certifié de niveau 2 ou plus. Les exigences en matière d'Officiels des règles augmentent en fonction des catégories de valeur des points au classement, comme suit :

- Les tournois dont la première place vaut 1000 points ou plus exigent la présence d'au moins un Officiel des règles certifié de niveau 3 ou plus.
- Les tournois dont la première place vaut 1000 points ou moins exigent la présence d'au moins un Officiel des règles certifié de niveau 2.5 ou plus.*

* Note : Une certification de niveau 2 suffit jusqu'à ce que le niveau 2.5 soit disponible.

7. Politique relative aux spectateurs et parents

TOUS les tournois provinciaux et de NJT appliqueront la Politique de Golf Canada en matière de spectateurs et de parents (ou une politique semblable) à l'intention des spectateurs et des membres de la famille des compétiteurs présents à un tournoi, dont une règle imposant une distance d'au moins 20 verges du compétiteur. Les associations provinciales de golf et les NJT s'engagent à diffuser toute information à cet effet aux spectateurs et parents des



compétiteurs avant le début de la saison de compétition et avant les tournois. Ceci comprend des explications précises quant aux paramètres de recherche des balles.

8. **Politiques de pointage**

TOUS les championnats provinciaux et les NJT doivent administrer le pointage et fournir des Cartes de scores officielles individuelles à chaque participant de chaque tournoi pour qu'il y inscrive le score de ses partenaires de jeu. L'association provinciale de golf ou le NJT a la responsabilité d'assurer le soutien administratif nécessaire pour la fourniture des cartes de score aux participants des tournois.

9. **Soutien**

Golf Canada, les associations provinciales de golf et les NJT s'entendent pour s'appuyer mutuellement dans le but de créer un cheminement sportif junior bien défini. Golf Canada accepte de fournir, au besoin, un soutien administratif aux associations provinciales de golf et aux NJT, ainsi qu'à aider à la promotion des initiatives provinciales et des NJT de développement des joueurs. Les associations provinciales de golf et les NJT acceptent d'appuyer la promotion des programmes de Golf Canada là où ils s'appliquent (tels que Golf en milieu scolaire, Premiers élans, Apprendre à compétitionner et autres initiatives de développement des joueurs).